

Justificatif généré le 25/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

25/04/2022

Département de publication :

(95) Val-d'Oise

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=289370>

N° d'annonce :

602897

Par acte SSP en date à SANNOIS et PONTOISE des 24 et 25 mars 2022 enregistré au Service Départemental de l'enregistrement d'ERMONT le 19/04/2022, dossier 2022 00007553, référence 9504P61 2022 A 01469,

AUX BONNES VIANDES

SASU au capital de 10.000 €, siège social : 6 Place du Général Leclerc, 95100 SANNOIS, 792 120 511 RCS PONTOISE, déclarée en Liquidation Judiciaire par Jugement du T.C. PONTOISE du 14/01/2022, Représentée par la SELARL MMJ, en la personne de Maître Aymeric MANDIN, Mandataire Judiciaire à PONTOISE (95300), 23 rue Victor Hugo, a cédé à

La Commune de SANNOIS

Hôtel de Ville, Place du Général Leclerc, BP 60088, 95111 SANNOIS, représentée par son Mairie, Mr Bernard JAMET,

Le fonds de commerce de « **boucherie, volailles, triperie, charcuterie, rôtisserie** » sis à SANNOIS (95110), 6 Place du Général Leclerc. Cette vente a été consentie au prix de 280.000 €, avec entrée en jouissance au 24/03/2022.

La cession intervenant dans le cadre des dispositions du titre VI du Code de Commerce relatif aux entreprises en difficulté, il n'y a pas lieu à réception d'oppositions, les créanciers ayant été invités à déclarer leur créance dans le cadre de la procédure collective auprès de la SELARL MMJ, Mandataire Judiciaire.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGEmgMe6



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGEmgMe6>

1/1